L 3 - 3ème année des études d'orthophonie
STAGE S5 : Stage d'observation auprès d'orthophonistes exerçant en salariat ou en libéral

Le Stage S5 du 1er semestre de L3 des études d'orthophonie est un stage d'observation auprès d'un orthophoniste, agréé par le DUEFO, exerçant en salariat (en institut, en centre ou en hôpital) ou en libéral.
Si ce stage s'effectue en salariat, il peut valider un des 3 domaines suivants : **« neurologie/gériatrie »** **« Pédopsychiatrie/Néonatologie/Handicap »** **ou** **« ORL/Surdité/Maxillo-faciale »** (140 h minimum pour valider un domaine).

Attention pour ce stage, il n'est pas demandé de rapport de stage mais **un compte rendu de rééducation** (qualité rédactionnelle et richesse des données recueillies) qui sera un des critères d'évaluation du stage par le maître de stage.

Durée du stage : 210 heures ou 52 demi-journées.

Objectifs du stage :
- Découvrir et observer le travail clinique de l'orthophoniste ;
- Acquérir des savoir-être avec le patient et son entourage ;
- Acquérir une posture d'observateur actif ;
- Rencontrer les différents professionnels intervenant auprès du patient et connaître leur rôle ;
- Acquérir des connaissances sur l'activité clinique et administrative de l'orthophoniste.

Eléments du contenu du stage :
La posture de l'étudiant stagiaire est celle de l'observation active et du questionnement.
Il est invité à :
- Découvrir les différentes actions et missions de l'orthophoniste ;
- Se familiariser avec un lexique spécifique à la profession d'orthophoniste ;
- Echanger et à faire part de ses questionnements au maître de stage ;
- Prendre connaissance des dossiers ;
- Assister aux interventions de l'orthophoniste ;
- Interagir avec les différents acteurs de soin.

Département Universitaire d'Enseignement
et de Formation en Orthophonie – DUEFO –
Faculté de Santé Sorbonne Université
Site Pitié Salpêtrière
91 Bd de l'Hôpital
75634 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01 44.27.93.16
Medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr

Recommandations pédagogiques au stage :
L'ouverture et l'autonomie de l'étudiant stagiaire sont à favoriser.
Le questionnement de l'étudiant stagiaire doit être étayé : mise à disposition des comptes rendus de bilan et du dossier du patient.
Des temps de supervision sont prévus afin de permettre à l'étudiant stagiaire d'échanger directement avec le maître de stage, d'approfondir ses connaissances, d'expliciter des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de situer dans un environnement professionnel.
Le maître de stage aide à la mise en place de l'identité professionnelle et soutient l'étudiant dans sa démarche.

Modalités d'évaluation du stage :
Un compte-rendu de rééducation est demandé à l'étudiant. Ce compte-rendu sera évalué par le maître de stage.
Le maître de stage remplit une fiche de validation.
Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Critères d'évaluation du stage :
- Qualité du compte-rendu de rééducation (qualité et richesse des données recueillies) ;
- La curiosité et les qualités relationnelles de l'étudiant sont à apprécier de manière fine.

Département Universitaire d'Enseignement
et de Formation en Orthophonie – DUEFO –
Faculté de Santé Sorbonne Université
Site Pitié Salpêtrière
91 Bd de l'Hôpital
75634 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01 44.27.93.16
Medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr